

# TABLE DES MATIERES

Introduction	11
<b>I — La place du contentieux territorial dans les relations entre le Maroc et l'Espagne</b>	11
1) Les facteurs géographiques de rapprochement	11
2) Les facteurs historiques de rapprochement	12
3) La solution des problèmes de succession d'Etats au lendemain de l'indépendance du Maroc	15
4) La coopération et la solidarité entre le Maroc et l'Espagne	18
<b>II — Les territoires objets de conflits entre le Maroc et l'Espagne</b>	23
1) Le Sahara Occidental occupé par l'Espagne	23
2) Le territoire d'Ifni	25
3) Les Présides du Nord du Maroc	26
<b>III — Les caractéristiques du contentieux territorial entre le Maroc et l'Espagne</b>	29
1) L'importance du contentieux territorial dans les relations entre le Maroc et l'Espagne	29
2) L'absence de solutions arbitrales ou juridictionnelles pour les conflits territoriaux entre le Maroc et l'Espagne	30
3) La nature du contentieux	32
<b>PREMIERE PARTIE : LE CONTENTIEUX TERRITORIAL ENTRE LE MAROC ET L'ESPAGNE : UN CONTENTIEUX D'ORIGINE UNIFORMEMENT COLONIALE</b>	37
<b>Chapitre 1 : Les thèses espagnoles relatives à l'occupation des territoires marocains</b>	41

<b>Section 1 : Les prétentions espagnoles sur les territoires du Sud du Maroc</b>	42
<b>Sous-section 1 : Les fondements juridiques de l'occupation espagnole du Sahara Occidental</b>	42
<b>§ 1 — Le caractère de « terra nullius » du Sahara Occidental au moment de son occupation par l'Espagne</b>	43
A) Les conventions internationales affirmant le caractère de « terra nullius » du Sahara occupé par l'Espagne	44
1) Le traité hispano-marocain du 28 Mai 1767	44
2) Le traité hispano-marocain du 1 <sup>er</sup> Mars 1799	45
3) Le traité de commerce anglo-marocain du 9 Décembre 1856	46
4) Le traité hispano-marocain du 20 Novembre 1861	46
5) L'arrangement anglo-marocain du 13 Mars 1895	47
B) L'absence de toute autorité du Sultan sur le Sahara Occidental au moment de son occupation par l'Espagne	48
C) L'Oued Draâ : limite géographique, ethnique et sociologique du Maroc	55
<b>§ 2 — L'occupation espagnole du Sahara Occidental et sa conformité au droit international</b>	57
A) Les conditions d'occupation du Sahara Occidental par l'Espagne	58
1) L'origine privée de l'occupation espagnole du Sahara Occidental	59
2) La consolidation officielle de l'occupation espagnole du Sahara Occidental	63
B) Les caractères de l'occupation espagnole : l'effectivité et la publicité	66
1) L'effectivité de l'occupation espagnole du Sahara Occidental	67

2) La publicité de l'occupation espagnole du Sahara Occidental	73
C) La reconnaissance conventionnelle des droits espagnols sur le Sahara Occidental	73
1) Le traité secret franco-espagnol du 3 Octobre 1904	74
2) La convention franco-espagnole du 27 Novembre 1912	76
<b>Sous-section 2 : Les prétentions espagnoles sur Ifni</b>	81
<b>§ 1 — Les titres historiques et juridiques de l'Espagne sur Ifni</b>	81
A) L'origine conventionnelle des droits espagnols sur Ifni	82
1) Les traités hispano-marocains des XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles relatifs à Ifni	82
2) Les traités franco-espagnols du XX <sup>e</sup> siècle relatifs à Ifni	88
B) L'occupation effective et continue d'Ifni par l'Espagne	92
1) « La pacification » d'Ifni	92
2) L'Organisation administrative d'Ifni	93
<b>§ 2 — Le problème de la localisation et de la délimitation d'Ifni</b>	95
A) Le problème de la localisation et de la délimitation d'Ifni dans les accords internationaux	96
B) L'acceptation par le Maroc des actes de localisation et de délimitation d'Ifni	100
1) L'accord du Sultan sur l'emplacement de l'établissement concédé	100
2) L'accord du Gouvernement marocain sur les limites du territoire d'Ifni	102
<b>Section 2 : Les prétentions espagnoles sur les Présides</b>	105
<b>§ 1 — Les droits acquis par les Espagnols à la suite de leur conquête des Présides</b>	106

A) Le processus de la conquête des Présides	106
1) La prise des Présides majeurs	106
2) La conquête des Présides mineurs	108
B) Les manifestations économiques et administratives de l'occupation effective des Présides par l'Espagne	110
1) L'évolution économique des Présides	110
2) L'évolution administrative des Présides	112
§ 2 — La reconnaissance conventionnelle par le Maroc des droits acquis par les Espagnols sur les Présides	114
§ 3 — Les justifications humaines de l'occupation espagnole des Présides	121
<b>Chapitre 2 : La réfutation des thèses espagnoles relatives à l'occupation des territoires marocains</b>	125
<b>Section 1 : La réfutation des thèses espagnoles au regard du droit international classique</b>	132
§ 1 — Les droits du Maroc sur le Sahara Occidental occupé par l'Espagne	132
A) La réfutation des thèses espagnoles relatives aux conditions d'occupation du Sahara Occidental	132
1) Le Sahara Occidental n'était pas un territoire « sans maître » au moment de son occupation par l'Espagne	133
2) L'effectivité de l'occupation espagnole est très contestable et a toujours été contestée	140
3) La non validité des accords signés par les Espagnols avec les tribus autochtones	146
4) Le statut du Sahara Occidental était, selon la déclaration du Gouvernement de Madrid, un protectorat	147
5) Sous les aspects géographiques, ethniques et sociologiques le Sahara est incontestablement plus proche du Maroc que de l'Espagne	149

B) Les titres juridiques du Maroc sur le Sahara Occidental occupé par l'Espagne	153
1) La contestation des titres juridiques espagnols sur le Sahara Occidental	153
2) Les fondements juridiques des titres marocains sur le Sahara Occidental	172
<b>§ 2 — Les droits du Maroc sur l'enclave d'Ifni</b>	181
A) Le Maroc n'a jamais renoncé à sa souveraineté sur Ifni	183
1) Une concession perpétuelle n'est pas la possession en pleine souveraineté	184
2) La souveraineté marocaine sur Ifni confirmée dans plusieurs traités internationaux	187
B) « Le Faux - Ifni »	194
<b>§ 3 — Les droits du Maroc sur les Présides</b>	201
A) La réfutation des titres juridiques et historiques des Espagnols sur les Présides	201
1) Le problème de la durée de l'occupation des Places par l'Espagne	201
2) La violation par les Espagnols des traités hispano-marocains relatifs aux Présides	203
B) Les contradictions des thèses espagnoles relatives aux Présides	205
1) Les similitudes géographiques entre Gibraltar et les Présides	206
2) L'occupation de Gibraltar et des Présides : une origine historique et conventionnelle similaire	208
3) L'absence d'attachement des puissances occupantes aux villes de Gibraltar, Ceuta et Mellila	210
4) Gibraltar et les Présides : une même structure démographique	211

5) Gibraltar, Ceuta et Mellila : un même statut de bases militaires	213
6) La contrebande à Gibraltar, Ceuta et Mellila et ses effets sur les économies espagnole et marocaine	214
<b>Section 2 : La réfutation des thèses espagnoles au regard du droit de la décolonisation</b>	220
<b>§ 1 — Qu'est-ce le droit de la décolonisation ?</b>	220
A) Les fondements du Droit de la décolonisation	220
1) Rejet de toutes formes d'occupation et de conquête	221
2) Rejet de la mission civilisatrice	222
3) Rejet des traités inégaux	223
4) Rejet de la stabilité sociale	223
B) La naissance et le développement du droit de la décolonisation	224
1) La formulation du droit de la décolonisation	225
2) L'application du droit de la décolonisation	229
C) La nature du droit de la décolonisation	231
1) Le droit de la décolonisation : un droit naturel à raisonnable politique	231
2) Le droit de la décolonisation : un droit positif	234
<b>§ 2 — L'application du droit de la décolonisation aux conflits territoriaux opposant le Maroc et l'Espagne</b>	239
A) Les problèmes du Sahara et d'Ifni au regard du droit de la décolonisation	241
B) L'application du droit de la décolonisation au conflit relatif aux Présides	243

DEUXIEME PARTIE : LE CONTENTIEUX TERRITORIAL ENTRE LE MAROC ET L'ESPAGNE : UN CONTENTIEUX FRACTIONNE DANS SES MODES DE REGLEMENT	249
<b>Chapitre 1 : Les différents procédés de règlement des conflits territoriaux entre le Maroc et l'Espagne</b>	252
<b>Section 1 : Le problème de la légitimité de l'emploi de la force comme procédé de règlement du contentieux territorial maroco-espagnol</b>	254
§ 1 — L'action de l'armée de Libération et sa légitimité au regard du droit international	255
A) L'action de l'Armée de Libération	256
B) Le problème de la légitimité de l'action de l'Armée de Libération au regard du droit international	261
1) La nature de la lutte menée par l'Armée de Libération	262
2) Le fondement juridique de la légitimité des luttes de Libération Nationale	263
§ 2 — L'action de l'Armée de Libération et la responsabilité internationale du Maroc	270
<b>Section 2 : La négociation comme procédé de règlement du contentieux territorial maroco-espagnol</b>	277
§ 1 — Les revendications marocaines sur les territoires occupés par l'Espagne	278
A) L'action des partis politiques	279
B) La prise de position officielle	281
§ 2 — La phase des négociations actives	284
A) La négociation comme moyen de règlement du conflit relatif à Ifni	285

1) Vers la négociation : la phase critique des relations hispano-marocaines	286
2) Les conditions des négociations hispano-marocaines relatives aux conflits territoriaux : « L'esprit de Barajas »	288
3) Les négociations proprement dites	291
B) La politique de concertation des trois pays limitrophes du Sahara	295
 <b>SECTION 3 : La recherche de solutions du contentieux territorial maroco-espagnol dans le cadre des organisations internationales</b>	 297
 <b>§ 1 — La dissociation des conflits relatifs au Sahara et à Ifni dans le cadre des Nations Unies</b>	 299
A) Les problèmes d'Ifni et du Sahara devant les Nations Unies	299
B) La dissociation des deux problèmes d'Ifni et du Sahara devant les Nations Unies	301
C) Les solutions fractionnées pour les problèmes d'Ifni et du Sahara devant les Nations Unies	304
1) L'évolution de l'affaire d'Ifni devant les Nations Unies	304
2) L'évolution de l'affaire du Sahara Occidental devant les Nations Unies	305
 <b>§ 2 — Le conflit relatif aux Présides devant les Nations Unies</b>	 310
 <b>Chapitre 2 : Les variations des thèses marocaines relatives aux territoires occupés par l'Espagne</b>	 313
 <b>Section 1 : Les particularités du règlement conventionnel du conflit relatif à Ifni</b>	 314
 <b>§ 1 — Le traité de retrocession d'Ifni et sa signification quant aux rapports entre le Maroc et l'Espagne en matière de pêche</b>	 316

A) Le traité de Fès du 4 Janvier 1969 relatif à la retrocession d'Ifni au Maroc	316
1) Les aspects formels du traité de Fès du 4 Janvier 1969	317
2) La teneur du traité de Fès du 4 Janvier 1969	318
B) Le traité de Fès du 4 Janvier 1969 et les rapports hispano-marocains en matière de pêche	324
1) Le traité hispano-marocain du 4 Janvier 1969 sur la pêche	324
2) Le lien entre le traité de pêche et la retrocession d'Ifni au Maroc	326
<b>§ 2 — Le règlement du conflit d'Ifni et sa signification quant à la politique espagnole de décolonisation</b>	332
A) La retrocession d'Ifni : un règlement avantageux par l'Espagne	332
1) La faible importance économique d'Ifni	332
2) Le règlement d'Ifni dans le processus espagnol de décolonisation	334
B) L'opposition intérieure espagnole à la retrocession d'Ifni au Maroc	336
<b>Section 2: La mise en veilleuse des revendications marocaines sur les Présides</b>	345
<b>§ 1 — L'intransigeance espagnole: le maintien du statu quo</b>	346
<b>§ 2 — L'évolution de l'attitude marocaine à l'égard du problème des Présides</b>	348
A) La fermeté du Gouvernement Marocain à l'égard du problème des Présides	349
B) Le revirement de l'attitude officielle marocaine à l'égard du problème des Présides	350
<b>Section 3: L'évolution des thèses marocaines relatives au Sahara Occidental occupé par l'Espagne</b>	354

<b>§ 1 — Le Sahara Occidental: du rattachement au Maroc à l'autodétermination</b>	355
A) Les données nouvelles du problème du Sahara	355
1) Les richesses en phosphate du Sahara Occidental	356
2) « Les parties intéressées »	361
B) La nouvelle attitude du Gouvernement marocain à l'égard du problème du Sahara	363
1) L'autodétermination du peuple du Sahara	364
2) Une politique de concertation pour la solution du problème du Sahara	366
<b>§ 2 — Le principe d'un référendum d'autodétermination et les difficultés de son organisation</b>	369
A) Le principe d'une décolonisation par voie de référendum	369
B) Les difficultés d'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara	372
1) La politique saharienne de l'Espagne	373
2) Les difficultés tenants aux conditions particulières du Sahara	378
<b>Conclusion Générale</b>	385
<b>Liste des annexes</b>	387
<b>Annexes</b>	389
<b>Bibliographie</b>	449
<b>Table des matières</b>	471